

Intervention des élus du CE des VFD.

Comme la direction refuse de nous communiquer les déclarations annuelles de salaires, le détail des kilomètres des lignes avec les recettes et les dépenses, il nous est difficile d'analyser de manière sérieuse l'activité de l'entreprise et ce, d'autant qu'elle a supprimé les heures supplémentaires de délégation alors que nous rayonnons sur l'Isère et le Rhône.

Les objectifs politiques du CG38 qui devaient permettre à VFD de retrouver sa productivité de 1998 étaient triple : réduire le montant des prestations kilométriques versées à la SEM VFD qui devait baisser ses coûts pour soi-disant se retrouver au niveau de la concurrence qu'elle devait favoriser, dégager des bénéfices et conserver le statut présent et futur du personnel.

C'est l'échec total. En effet, la contribution du CG38 en 2009 en plus de l'inflation (+19,96%) et de l'évolution kilométrique des VFD (+12,80%) par rapport à 1998 augmente encore de 7 922 665 € ou de (21,65%). Ce gain représente le montant en euros constants de la subvention départementale de 1998 versée en plus. Ainsi, la valeur de production des VFD a augmenté de 81,55% en valeur absolue avec un chiffre d'affaires de 28 959 834 € en 1998 contre 52 576 894 € en 2009 pour dégager un surplus de 34,17% ou 13 391 059 €.

La direction a pu contenir les dépenses concernant les achats de carburant, les amortissements. Les salaires des conducteurs et des ateliers baissent de 1.000.000 € en valeur constante. Les conducteurs travaillent 41h pour être payés 35 h par semaine. Par contre, les cadres dirigeants bénéficient des hausses de salaires exorbitantes au point que 1.377.437 € de salaires se révèlent impossible à affecter à une catégorie du personnel en 2009. Et le coup fatal vient des hausses de charges externes qui sont multipliés par 3,35. Déjà KEOLIS qui a mis 750.000 euros dans le capital a récolté 3 millions d'euros en 5 ans soit un bénéfice de 2.250.000 € soit 300%. Les locations (VFD loue les biens dont il était propriétaire), le personnel extérieur à l'entreprise, viennent détériorer encore les résultats de l'entreprise. Peu importe, qu'elle dégage un surplus de 34,17% qui génère un bénéfice de 1 592 419 € en 2009 puisque l'entreprise, suivant les objectifs du CG38 qui épouse le point de vue du MEDEF, n'est plus compétitive. La preuve, elle perd tous les marchés qui lui auraient permis justement d'absorber ses charges fixes de structure.

C'est le seul avantage d'être en SEM : l'argent public finance les monopoles privés dont la concurrence ne favorise que la précarité des emplois et la dévalorisation de nos salaires et l'augmentation des tarifs !

Ce n'est donc pas gagné pour le CG38 qui a réalisé une mauvaise opération en privatisant les VFD ! Cela est si vrai que son budget consacré au réseau Transisère est pratiquement identique depuis 2006. Il y a toujours 1000 bus avec une offre kilométrique identique depuis la privatisation des VFD. Plus gravé, la fréquentation a chuté de 36% pour passer de 20 millions de voyages en 2006 à 12.800.000 en 2009 !

MM. Charles GALVIN Président du CA des VFD et Michel LARAME Directeur de KEOLIS ont admis, malgré eux, nos remarques lors du CA des VFD du 4 mai 2011 : le moins disant social gagne.

C'est pourquoi, nous contestons ces appels d'offres notamment celui du lot 14 où l'express Voiron Grenoble Lumbin est l'objet d'un appel d'offre qui a été retiré du marché. Ainsi, Cars Postaux répond au lot 14 dont il est certain de conserver la plus grande partie. Où est la concurrence loyale et sincère?

De plus, KEOLIS prétend que nos dépôts sont aujourd'hui un confort d'exploitation et non pas une nécessité, c'est que la direction savait que les activités VFD allaient être réduites à un peu de chagrin. Comme ces lieux ne sont pas une nécessité, la direction jette encore l'argent par les fenêtres. Elle veut abandonner le dépôt de SMH dont la location annuelle s'élève à 207.175 € pour un terrain de plus de 4 hectares, plus de 10 000 mètres carrés de constructions qui peut accueillir 200 bus et la direction des VFD d'Europole pour économiser 201.000 € de location par an. Elle préfère un mini dépôt à St Egrève dont la location s'élèvera à 350.000 € par an avec les travaux pour accueillir 35 bus tout en ignorant les activités qui vont y être affectées !

Ce n'est pas fini quand on sait que le CA des VFD a voté la rentrée des banques dans le capital de la SEM au moment où Isère Gestion arrêtera de gérer le patrimoine des VFD le 31 août 2011.

C'est dans ce contexte que nous interpellons les élus du Conseil Général pour améliorer l'efficacité économique et sociale des activités de transport de voyageurs.